



Mémoire de la Mine de Montbelleux

Association la **3M Montbelleux**

Siège social : Mairie, 14 avenue de Normandie - 35133 - Luitré

RNA W351001255 Siret 53971823900012 la3m.montbelleux1@orange.fr

LETTRE D'INFORMATION AUX ADHERENTS

N° 13 août 2015

Chronique d'une décision inadaptée concernant la mise en valeur de la mémoire du site minier de Montbelleux

Créée en janvier 2011, l'association pour la sauvegarde de la Mémoire de la Mine de Montbelleux, la 3M Montbelleux, s'est donnée pour mission de faire connaître le dernier site minier breton ayant conservé son chevalement et diverses installations.

Mais avant de se consacrer à la promotion de Montbelleux, l'association a dû faire face à la volonté très déterminée de la DREAL qui voulait qu'en surface tout soit détruit. Dans le cadre de la réhabilitation du site, tous les vestiges d'exploitation devaient disparaître.

Suite à une forte mobilisation de la population locale, de ses élus, des anciens mineurs et avec le soutien à la fois de l'ancien propriétaire, la société Garrot-Chailac, et du Sous-préfet de Fougères-Vitré, Monsieur Guy Gautier, le bâtiment du treuil et deux annexes ont été sauvegardés ainsi que le chevalement.



Heures sombres sur Montbelleux

En 2014 Fougères-Communauté a pu acquérir le site pour un euro symbolique. Elle a entièrement sablé et repeint le chevalement. Les bâtiments du treuil et de la forge ont également été restaurés. Un budget conséquent de plus de 90.000 euros a été consacré à cet aménagement.

Le site, parfaitement sécurisé par le propriétaire, est alors passé sur décision préfectorale, du Code Minier sous l'égide du Droit commun.

Dès 2011, l'association la 3M Montbelleux a pu accueillir plus de 500 personnes sur le site. Beaucoup d'anciens mineurs, mais aussi des voisins et des habitants de toute la région de Fougères et au delà, ont découvert que Montbelleux représentait un lieu de mémoire mais était encore bien vivant dans les esprits.

D'autres journées portes ouvertes dans le cadre du Petit Patrimoine de Pays ont eu lieu chaque année. C'est ainsi que depuis 2011, plus de 3.000 personnes ont été accueillies à Montbelleux.

Tous les ans, des expositions présentent au public photos, documents d'archives, outils, objets minéraux, diaporamas, et des conférences sont organisées autour d'un thème en rapport avec la mine. L'association veille au côté festif de cette journée : des musiciens traditionnels et des artisans font revivre l'ambiance de la période d'exploitation de la mine.

L'association a mis en place un circuit d'interprétation sur un sentier de 4,5 km qui fait le tour de la colline et aborde son histoire, ses légendes, sa géologie, son passé minier récent. L'intérêt culturel, patrimonial, touristique est évident.

L'association collecte également des témoignages, des documents et des outils.

Un prospectus traduit en six langues européennes était fin prêt à être diffusé auprès des syndicats d'initiative mais ce projet a dû être annulé, la mine soudain n'était plus visitable.

En effet, en juin 2015, l'avant-veille de la journée porte ouverte, le Préfet a sommé Fougères Communauté d'interdire au public l'accès au site après intervention de la DREAL, qui invoque le caractère dangereux des lieux avec risque d'effondrement.

La conférence et les animations ont alors été délocalisées au bourg de Luitré, à 4 km du site. Malgré tout, 120 personnes ont alors fait part de leur déception d'être privé de cette visite.



Jean-Marie Bodin « Les hommes de Montbelleux »



Bruno Chemin – Contes, humour et bouèze.

Comment la DREAL, organisme public, peut-elle se montrer aussi fermée dans sa vision des choses ? Elle a reconnu devant le sous-préfet de Fougères que les « risques d'effondrement » seraient tout au plus des frémissements. Comment justifier alors cette interdiction aux piétons alors que le chemin qui borde le site passe au dessus d'une galerie et qu'il est fréquenté par des camions et des engins agricoles ? Comment l'un des sites miniers français les mieux sécurisés peut-il être ainsi condamné à l'oubli par une décision administrative inadaptée ? Pourquoi, cette décision insensée après 5 ans d'activité touristique consacrée à ce patrimoine industriel particulièrement attirant auquel la collectivité a déjà consacré un budget très significatif ?

Ces questions et bien d'autres se posent. Dans les semaines qui viennent l'association la 3M Montbelleux va se consacrer à la recherche des réponses pour faire sauter ce verrou.

BULLETIN adhésion/renouvellement/don La 3 M – Mémoire de la Mine de Montbelleux.

ANNEE : 2015

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse courriel :@.....
(merci de l'indiquer, nous faisons ainsi des économies d'envoi postal).

Je verse la somme de.....€ à la 3 M Montbelleux (minimum 5€).

Date :

Signature :

Les informations vous concernant, inscrites dans notre fichier, sont réservées à l'usage exclusif de l'association. Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 06/01/1978, vous pouvez, en nous écrivant, y avoir accès et demander leur rectification ou leur suppression. Bulletin à retourner avec votre participation à Marie-France Connault – 7 A rue du Tribunal - 35300 Fougères.

La 3M compte plus de 100 adhérents mais plus nous serons nombreux, plus nous pèserons sur les décisions.